



Pensions alimentaires non réglées

Par **lapuce42**, le **13/03/2017 à 16:32**

Bonjour,rnrnMon ex conjoint me doit 18 mois de pension alimentaire (2010/2011), il a été condamné en septembre 2011 mais ne m'a toujours rien réglé. Je ne peux rien faire par voie d'huissier car il est gérant non salarié.rnrnJe voudrais savoir si on a la possibilité de faire saisir un compte courant associé ? Il a aussi des SCI...rnrnPuis je aller voir un huissier pour lui demander des renseignements et cela gratuitement ?rnrnPar avance merci.rnrnCordialement.

Par **Titefleur69**, le **15/07/2017 à 10:25**

Je sais que la caf fête ce genre d'affaire.les impayés de PA sont pris au sérieux mais c'est très long.rnMoi j'avais un jugement et min ex ne me payait pas la PA (IL ne la paie tjs pas). La CAF m'a versé au départ l'ASF puis a cessé tt versement à partir du moment où j'avais un jugement qui stipulait que le père devait me verser une PA pour les enfants.rnNe me la versant toujours pas malgré le jugement, j'ai du faire un recours de recouvrement forcé auprès de la CAF. J'ai fait la demande fin juin 2016 et ils m'ont versé qu'en janvier 2017 les arriérés. Depuis mon ex ne me verse tjs rien et dc la CAF me verse l'ASF depuis janvier.rnJe ne comprends pas pourquoi il n'a tjs pas de saisie sur salaire...

Par **Tisuisse**, le **17/07/2017 à 08:27**

Bonjour lapuce42,rnrnPetite précision qui a son importance.rnVous parlez de votre ex-conjoint, vous étiez mariés ou non ?